

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

|  |
|--|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE<br>Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT<br>Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL<br>Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be         |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RA2204 Approfondissement disciplinaire et didactique : Lingu |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | PERA2B24ADDRA   | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/<br>EAB2240   |                 |             |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 5 C   | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE   | HELHa Braine-le-Comte<br>()<br>HELHa Leuze-en-Hainaut<br><b>Raphaël VANTOMME</b> (vantommer@helha.be)<br>HELHa Loverval<br><b>Dominique SERGENT</b> (sergentd@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                   | 50  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification        | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                        | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de traduire un texte latin authentique (version), avec outils, en tenant compte du contexte géographique et historique ainsi que du genre littéraire.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques travaillés.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'élaborer une situation d'apprentissage en définissant un

objectif, en choisissant un support textuel et en fixant une tâche finale.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

### Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Identifier les constituants de propositions principales et subordonnées
2. Identifier la classe grammaticale d'un mot latin
3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots latins
4. Décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison latine : radical, terminaison, règles de formation, valeurs des temps
5. Identifier et expliquer des dérivés et des orthographe étymologiques des deux langues anciennes (latin et grec) et du français (et potentiellement d'autres langues)
6. Identifier et expliquer des familles de mots et des champs lexicaux des deux langues anciennes (latin et grec) et du français (et potentiellement d'autres langues).
7. Relier un extrait à son contexte géographique et historique ; un extrait à un auteur, à un genre littéraire ; un extrait à des connaissances culturelles et à des documents de natures variées.
8. Traduire un extrait de texte latin non vu, en français correct, tout en tenant compte des éléments textuels et contextuels (éléments iconographiques, archéologiques et/ou multimédias)
9. Concevoir une situation d'apprentissage avec ou sans le recours à un manuel spécifique. Dans ce cadre, l'étudiant devra faire preuve d'une approche critique des documents et des outils didactiques.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA2B24ADDRAA Approfondissement disciplinaire et didactique : Linguistique 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA2B24ADDRAA Approfondissement disciplinaire et didactique : Linguistique 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Approfondissement disciplinaire et didactique : Linguistique |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 22_PERA2B24ADDRAA                            | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | ZEAB2241                                     |                 |             |
| Bloc   | 2B   | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 5 C  | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants   | <b>Raphaël VANTOMME</b> (vantommer@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                   | 50   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                        | Français                                     |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de traduire un texte latin authentique (version), avec outils, en tenant compte du contexte géographique et historique ainsi que du genre littéraire.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques travaillés.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'élaborer une situation d'apprentissage en définissant un objectif, en choisissant un support textuel et en fixant une tâche finale.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en perspective un ensemble de textes travaillés, de comprendre et d'expliquer les références culturelles sous-jacentes.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Identifier les constituants de propositions principales et subordonnées ;
  2. Identifier la classe grammaticale d'un mot latin ;
  3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots latins ;
  4. Décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison latine : radical, terminaison, règles de formation, valeurs des temps ;
  5. Identifier et expliquer des dérivés et des orthographes étymologiques des deux langues anciennes (latin et grec) et du français (et potentiellement d'autres langues) ;
  6. Identifier et expliquer des familles de mots et des champs lexicaux des deux langues anciennes (latin et grec) et du français (et potentiellement d'autres langues) ;
  7. Relier un extrait à son contexte géographique et historique ; un extrait à un auteur, à un genre littéraire ; un extrait à des connaissances culturelles et à des documents de natures variées ;
  8. Traduire un extrait de texte latin non vu, en français correct, tout en tenant compte des éléments textuels et contextuels (éléments iconographiques, archéologiques et/ou multimédias) ;
  9. Concevoir une situation d'apprentissage avec ou sans le recours à un manuel spécifique. Dans ce cadre, l'étudiant devra faire preuve d'une approche critique des documents et des outils didactiques.
- L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- éléments lexicaux (lexique de base, étymologie et dérivation) ;
- éléments grammaticaux (organismes textuels, natures et fonctions des mots, les verbes et leurs conjugaisons et structures des phrases simples et complexes) ;
- système alphabétique et lexical du grec ancien ;
- version sur base de textes latins authentiques et didactique de la traduction ;
- élaboration didactique de situations d'apprentissage.

### Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, consultation commentée de ressources et partage d'expériences. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée

### Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins ou des résultats de tests formatifs réguliers. Les échéances importantes sont données en début d'année.

### Sources et références

Une liste d'ouvrages est donnée en début d'année aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées au cours.

A.-M. Boxus, M. Lavency, Clavis. Grammaire latine pour la lecture des auteurs, Bruxelles, De Boeck-Duculot, édition la plus récente

C. Meyerson-Dethoor, G. Schoupe, Index. Manuel de vocabulaire et dictionnaire de latin, Louvain-la-Neuve, De Boeck, édition la plus récente.

F. Gaffiot, Dictionnaire illustré latin-français, 3e éd. rev. et augm, Paris, Hachette, édition la plus récente.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les documents et feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles de l'étudiant, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se fait au travers d'un travail à remettre pour la session d'examen de janvier (20%) et d'un examen mixte (80%). Les modalités de l'examen mixte sont précisées en début d'année. Une épreuve est complète si toutes les évaluations (travail écrit et examen écrit et oral) sont présentées. L'indication "PP" ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Trv + Exm | 100 |           |   | Trv + Exm | 100 |

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### Dispositions complémentaires

Si l'étudiant est en échec pour l'épreuve du Q1, il devra représenter au Q3 la ou les modalités en échec, travail et/ou examen écrit et/ou examen oral. Si le travail est réussi au Q1, l'étudiant est dispensé de le représenter au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

